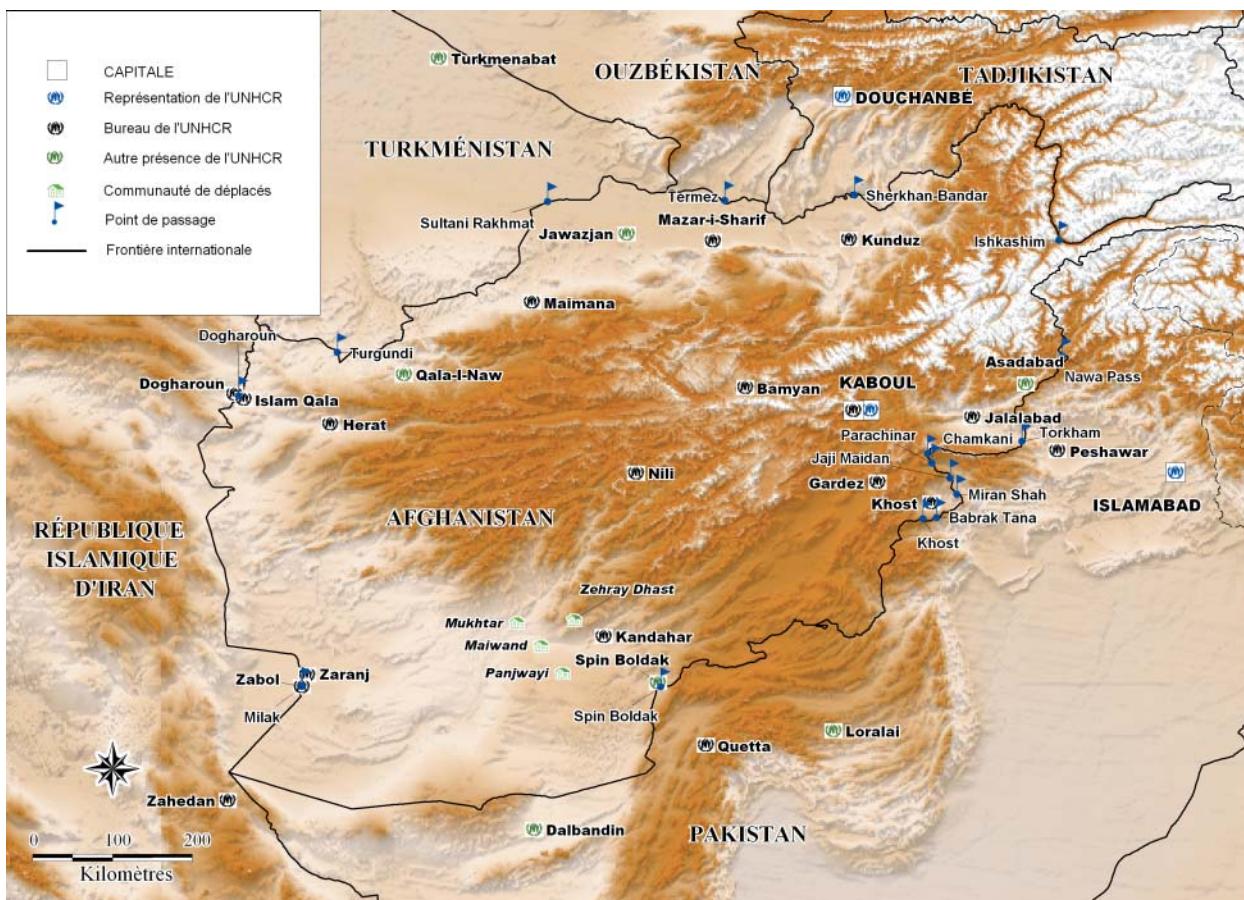


# Afghanistan



## Environnement opérationnel

### Contexte

Le processus de développement esquissé à grands traits dans le Pacte pour l'Afghanistan de janvier 2006 et la mise en œuvre de la Stratégie intérimaire de développement national de l'Afghanistan pour la période 2006-2010 sont en bonne voie. Tant le Pacte que la Stratégie définissent des objectifs, des points de repère et des indicateurs relatifs à la réintégration des populations de retour en Afghanistan. Toutefois, la progression globale du pays sera déterminée par les conditions de sécurité. Au moment de la rédaction de cet Appel, la situation demeurait extrêmement précaire dans le sud et le sud-est et il était très difficile, voire impossible, d'entrer en contact avec les Afghans qui avaient regagné leur localité d'origine.

En dépit d'améliorations progressives, les indicateurs sociaux de l'Afghanistan figurent toujours parmi les plus bas du monde. Le fonctionnement des services publics, les transports, la distribution d'électricité et l'approvisionnement en eau sont toujours très irréguliers et n'offrent certes pas la qualité à laquelle les Afghans s'étaient accoutumés pendant leur exil. Les problèmes liés à la terre, qu'il s'agisse de droits de jouissance, de confiscations ou d'occupations illégales, et les litiges en matière de logement demeurent importants et risquent de faire obstacle à la réintégration des rapatriés en toute sécurité. Plus de 46 pour cent des

rapatriés sont confrontés à des problèmes de logement. Quelque 28 pour cent des ménages rapatriés interrogés ont indiqué qu'ils n'avaient pas de sources de revenus réguliers.

Plus de trois millions d'Afghans vivent toujours au Pakistan et en République islamique d'Iran. L'amélioration progressive de la situation en Afghanistan et les modifications intervenues dans la politique à l'égard des Afghans dans les pays d'asile inciteront sans doute d'autres exilés à prendre le chemin du retour. Selon les estimations, 403 000 réfugiés (300 000 en provenance du Pakistan, 100 000 en provenance de République islamique d'Iran et 3 000 en provenance d'autres pays) devraient rentrer en 2007.

### Besoins

Il importe de mettre au point de nouveaux accords de rapatriement, prévoyant une aide axée sur la communauté dans les zones de retour, pour faciliter la réinsertion des rapatriés.

Il est nécessaire de renforcer les capacités du ministère des Réfugiés et du Rapatriement par une action de formation, une assistance technique et un soutien financier, puisqu'il lui est demandé d'assumer davantage de responsabilités en matière d'asile. Le ministère sera chargé de la politique, de la planification, de la gestion opérationnelle, du suivi et de l'analyse des mouvements des retours, ainsi que de

l'élaboration des documents s'y rapportant. D'autres entités gouvernementales ont également besoin d'une aide technique, d'une formation et d'un appui matériel pour assumer progressivement leurs responsabilités dans les domaines liés aux retours et aux migrations.

Tous les individus ayant pris le chemin du retour, qu'il s'agisse d'ex-réfugiés ou de déplacés internes, auront besoin d'une aide à la réinsertion, notamment en ce qui concerne le logement et la terre. Certains d'entre eux ont accès à des parcelles, mais celles-ci sont souvent trop exiguës pour leur permettre de nourrir leur famille. L'occupation des terres et les droits de propriété immobilière sont à l'origine de graves problèmes : certains rapatriés ont été victimes d'atteintes aux droits de l'homme lors de litiges fonciers. La situation nécessitera un effort de suivi et de documentation, ainsi que des interventions ; les rapatriés concernés doivent en outre avoir accès à une aide juridique. Certaines des organisations locales participant à ces activités ont hélas des moyens limités et ont besoin d'être formées et conseillées. L'UNHCR peut dispenser une assistance initiale mais à plus long terme, les acteurs du développement devront veiller à la pérennité des retours.

**Total des besoins : 52 270 958 dollars E.-U.**

## Objectifs principaux

- Faciliter le rapatriement librement consenti, progressif et en toute sécurité des Afghans se trouvant encore au Pakistan, en République islamique d'Iran et dans d'autres pays d'accueil ; appuyer la réintégration initiale des rapatriés.
- Veiller à ce que les personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan bénéficient du soutien des mécanismes d'assistance existants.
- Veiller à ce que les besoins à plus long terme des rapatriés en matière de réintégration soient pris en charge dans le cadre des programmes de développement nationaux, notamment par l'allocation de terrains destinés à l'agriculture ou à la construction de logements.
- Épauler le Gouvernement dans ses efforts pour gérer le rapatriement librement consenti ; l'aider dans le dialogue sur la gestion des mouvements de population amorcé

avec les pays limitrophes et élaborer des stratégies pour remédier au déplacement interne et externe des Afghans.

- Garantir l'accès des demandeurs d'asile et des réfugiés à des procédures de détermination du statut équitables et fiables.

## Cibles prioritaires pour 2007

- Rapatriement de 403 000 réfugiés en Afghanistan.
- Traitement de 100 pour cent des problèmes juridiques soumis par les rapatriés aux huit antennes d'information et d'aide juridique.
- Le suivi assuré par l'UNHCR en matière de droits de l'homme est maintenu à son niveau actuel et les rapports produits sont pris en compte dans les plans des acteurs gouvernementaux et du développement.
- Le réseau destiné à recenser et à aider les rapatriés qui ont des besoins particuliers est développé et géré par le ministère des Réfugiés et des Rapatriés et 100 pour cent des personnes recensées, y compris les femmes en situation à risque, reçoivent une aide apte à satisfaire leurs besoins immédiats.
- Dans les zones de retour, une aide dans le secteur des abris est dispensée à 20 pour cent au moins de la population de retour.
- Les rapatriés sans terres et les personnes encore déplacées en Afghanistan se voient distribuer des terrains pour y construire des logements.
- Les programmes de développement nationaux tiennent compte des besoins de la population rapatriée.
- Le Gouvernement est mieux à même de s'engager dans l'opération de rapatriement, de réintégrer les réfugiés ou déplacés de retour et de mener un dialogue avec les pays limitrophes pour faire face aux difficultés associées à des mouvements de population plus vastes.
- Toutes les demandes d'asile soumises à l'UNHCR en Afghanistan sont traitées dans des délais raisonnables, avec la participation croissante des autorités afghanes.

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Pays divers	30	30	50	50
Demandeurs d'asile	Pays divers	20	20	-	-
Rapatriés		605 000	605 000	403 000	403 000
Déplacés internes		120 000	120 000	120 000	50 000
Déplacés de retour		73 300	73 300	15 000	15 000
<b>Total</b>		<b>798 350</b>	<b>798 350</b>	<b>538 050</b>	<b>468 050</b>



Afghanistan

Alemullah construit une maison solide pour sa famille, dans la zone d'installation de Tangi Cluster. Ce rapatrié de 20 ans déclare qu'il est fier de voir la communauté grandir rapidement dans cette région aride de l'est de l'Afghanistan.  
UNHCR / M. Nader Farhad

## Stratégie et activités

En 2007, le rapatriement librement consenti, associé à la réintégration initiale des rapatriés dans le pays, continuera d'être géré comme une opération régionale. L'UNHCR impliquera les pays limitrophes, les donateurs, les organisations de la société civile et ses partenaires au sein des Nations Unies dans le processus de transition progressif concernant la gestion des mouvements de population en direction et en provenance de l'Afghanistan, qui ne seront plus associés à la problématique des réfugiés mais envisagés dans le cadre plus large des migrations.

De nouvelles procédures de rapatriement seront lancées en 2007. Les indemnités de transport et de rapatriement, revues, tiendront compte des hausses substantielles du prix du carburant et d'autres produits pendant et après le rapatriement. Les accords conclus avec les Gouvernements de la République islamique d'Iran et du Pakistan seront vraisemblablement reconduits en 2007.

L'aide individuelle au retour sera complétée par le programme de réintégration de l'UNHCR, notamment en ce qui concerne les abris. Quatorze mille familles, figurant parmi les plus vulnérables, bénéficieront d'une assistance

dans ce secteur. Un Centre de services pour l'emploi, ouvert au ministère des Réfugiés et du Rapatriement en partenariat avec l'OIT, aidera les réfugiés à trouver un travail. L'UNHCR suivra la situation des réfugiés, lesquels continueront, comme les déplacés internes, de bénéficier d'une assistance juridique en 2007. En collaboration avec un partenaire non gouvernemental, l'UNHCR intensifiera ses activités de renforcement des capacités ainsi que de sensibilisation à la cause auprès des acteurs concernés, dont le ministère de la Justice et les membres de l'appareil judiciaire.

Le Haut Commissariat s'emploiera également à renforcer les capacités du ministère de la Condition de la Femme, du ministère des Réfugiés et du Rapatriement et d'autres entités, afin de recenser et d'aider les personnes extrêmement vulnérables, en particulier les femmes et les filles.

L'UNHCR resserrera ses liens avec d'autres acteurs du développement, de sorte que ceux-ci puissent inclure, dans leurs plans de développement, les besoins de protection et de réinsertion des populations de retour. Il offrira une aide financière et technique aux ministères compétents afin de les doter de moyens plus solides pour faciliter les retours et la réinsertion.

## Déplacés internes

Bien que les déplacés internes soient de plus en plus nombreux à prendre le chemin du retour, selon les estimations, environ 50 000 d'entre eux, extrêmement vulnérables, auront toujours besoin d'une assistance. L'UNHCR plaira énergiquement en faveur de leur intégration sur place auprès des autorités concernées.

## Contraintes

La situation sécuritaire demeure extrêmement préoccupante et risque selon toute probabilité de restreindre l'accès opérationnel, notamment au sud et au sud-est du pays.

Malgré les efforts déployés par l'UNHCR, les capacités des homologues gouvernementaux compétents demeurent limitées, du fait du taux élevé de rotation des fonctionnaires, à l'échelon central et provincial.

Le manque de terres freine les retours et continuera de les ralentir en 2007, à moins que des mesures conséquentes ne soient prises pour procurer des terrains aux rapatriés.

## Organisation et mise en œuvre

### Présence de l'UNHCR

<b>Nombre de bureaux</b>	14
<b>Effectif total</b>	455
Fonctionnaires internationaux	30
Collaborateurs nationaux	407
VNU	15
JEA	3
Déploiements	0

## Coordination

Le Pacte pour l'Afghanistan met l'accent sur la coopération et la coordination à l'échelle locale et régionale. Le Gouvernement dirige le Groupe consultatif interorganisations, chargé de superviser la distribution de l'aide. L'UNHCR est membre du sous-groupe chargé des Réfugiés et de la Protection sociale.

Le Haut Commissariat continuera de collaborer avec d'autres agences onusiennes, des donateurs bilatéraux et des ONG. Il épaulera le ministère des Réfugiés et du Rapatriement dans ses efforts de coordination et travaillera en étroite coopération avec le ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural et la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux** : ministère de la Santé publique, ministère des Réfugiés et du Rapatriement, ministère de la Condition de la Femme.

**ONG** : Abu Muslim Khorasany Rehabilitation Unit, Afghan Agency for Integrated Development, Afghan Bureau for Reconstruction, Afghan General Help Coordination, Afghan Health Development Services, Afghan Planning Agency, Afghan Public Welfare Organization, Afghanistan Research and Evaluation Unit, Afghan Women's Education Centre, Afghan Women's Skills Development Centre, Agence d'aide à la coopération technique et au développement, Ansari Rehabilitation Association for Afghanistan, Blind Roshandillan Association of Afghanistan, Child Fund Afghanistan, Civil Affairs Organization, Comité international de secours, Community Forum Development Office, Conseil norvégien pour les réfugiés, Cooperation Centre for Afghanistan, Coordination of Humanitarian Assistance, Coordination of Rehabilitation and Development Services for Afghanistan, Development and Humanitarian Service for Afghanistan, Development Association for National Cooperation of Afghanistan, Eman Saheb Construction and Rehabilitation Organization, Engineering and Rehabilitation Service for Afghanistan, Huge Afghanistan Rehabilitation and Development Organization, Human Dignity Society, Humanitarian Action for the People of Afghanistan, Humanitarian Aid for Women and Children of Afghanistan, Independent Humanitarian Service Association, InterSoS, Jawidan Rehabilitation Organization for Afghanistan, Khahan Improvement Organization, Malteser International, Masood Akbar Construction Agency, Medica Mondiale E.V., National Consultancy and Relief Association, Peace Winds Japan, Reconstruction and Employment Unit for Afghan Refugees, Rehabilitation and Development Organization, Sanayee Development Organization, Save the Children, Services Women Relieve Centre for Afghanistan, Shafaq Reconstruction Organization, Shams Women's Needs and Help Organization, Sharq Foundation for Rehabilitation and Development, Sheerzad Reconstruction Organization, Sina Association Rehabilitation Service, Society for Afghanistan Development and Assistance in Technologies, Society for Sustainable Development, Voluntary Association for the Rehabilitation of Afghanistan, Watan's Social and Technical Services Association, Welfare and Development Society for Social Services, Women Activities and Social Services Association, Women's and Reconstruction Organization of YASIR for Afghanistan, Youth Assembly for Afghanistan Rehabilitation.

**Autres** : British Broadcasting Corporation, Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, OIT, Volontaires des Nations Unies.

### Partenaires opérationnels

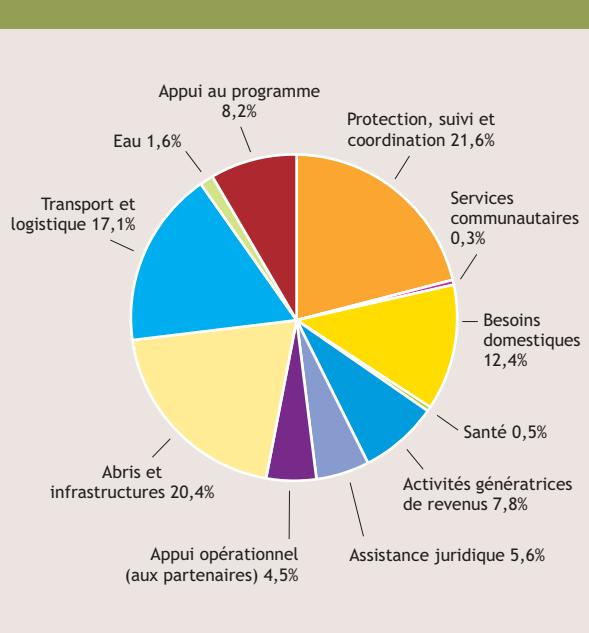
**Organismes gouvernementaux** : ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural.

**Autres** : Banque mondiale, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Équipe des Nations Unies dans le pays.

## Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Protection, suivi et coordination	13 182 154	13 583 773
Abris et infrastructures	12 420 698	9 849 800
Activités génératrices de revenus	4 766 000	3 600 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	2 749 618	2 110 000
Assistance juridique	3 392 000	3 205 000
Besoins domestiques	7 575 777	4 905 000
Eau	1 000 000	0
Santé	277 440	235 000
Services communautaires	180 000	575 000
Transport et logistique	10 435 096	9 507 500
<b>Total des opérations</b>	<b>55 978 783</b>	<b>47 571 073</b>
Appui au programme	4 999 938	4 699 885
<b>Total</b>	<b>60 978 721</b>	<b>52 270 958</b>

### Budget-programme annuel par secteur en 2006



### Budget-programme annuel par secteur en 2007

